

**152Luquer**

Société civile au capital de 1.000 euros  
Siège social : 1 rue Volney – 75002 Paris  
989 482 815 RCS Paris

(la « **Société** »)

**DECISIONS DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUILLET 2025  
PRISES PAR CONSENTEMENT DE TOUS LES ASSOCIES EXPRIME DANS UN ACTE**

- 1. Madame Alix Le Moniès de Sagazan**, née le 30 novembre 1982 à Paris 15ème (75), de nationalité française, demeurant 152 Rue Luquer Street 11231, Brooklyn New York (Etats-Unis),
- 2. Monsieur Juan de la Torre Rodriguez**, né le 21 décembre 1983 à Madrid (Espagne), de nationalité espagnole, demeurant 152 Rue Luquer Street 11231, Brooklyn New York (Etats-Unis),

Détenant ensemble la totalité des parts sociales représentant le capital social et les droits de vote de la Société,

Ont pris les décisions qui suivent conformément l'Article 21 des statuts de la Société :

**PREMIERE DECISION**

Les Associés,

Prennent acte des donations intervenues ce jour par Madame Alix Le Moniès de Sagazan :

- à Monsieur Juan de la Torre Rodriguez de 5.570.074 parts sociales de la Société, numérotées de 2.458.607 à 8.028.680 ;
- à Monsieur Martin De la Torre de 819.202 parts sociales de la Société, numérotées de 1.001 à 820.202 ;
- à Madame Olivia De la Torre de 819.202 parts sociales de la Société, numérotées de 820.203 à 1.639.404 ;
- à Monsieur Diego De la Torre de 819.202 parts sociales de la Société, numérotées de 1.639.405 à 2.458.606.

Et décident, en conséquence de modifier comme suit l'Article 7 des Statuts comme suit :

**« ARTICLE 7 CAPITAL SOCIAL**

*Le capital social est fixé à la somme de seize millions trois cent quatre-vingt-quatre mille quarante-deux (16.384.042) euros.*

*Il est divisé en seize millions trois cent quatre-vingt-quatre mille quarante-deux (16.384.042) parts sociales d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune, numérotées de 1 à 16.384.042, attribuées aux associés en représentation de leurs apports respectifs, à savoir :*

- *A Madame Alix Le Moniès de Sagazan ..... 8.355.862 parts sociales  
Portant les numéros 1 à 500 et 8.028.681 à 16.384.042*
- *A Monsieur Juan De la Torre Rodriguez ..... 5.570.574 parts sociales  
Portant les numéros 501 à 1.000 et 2.458.607 à 8.028.680*

- *A Monsieur Martin De la Torre ..... 819.202 parts sociales  
Portant les numéros 1.001 à 820.202*
- *A Madame Olivia De la Torre ..... 819.202 parts sociales  
Portant les numéros 820.203 à 1.639.404*
- *A Monsieur Diego De la Torre ..... 819.202 parts sociales  
Portant les numéros 1.639.405 à 2.458.606*
- ***Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit 16.384.042 parts sociales »***

## **DEUXIEME DECISION**

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet de remplir toutes formalités légales de publicité.

Par signature électronique, le 30 juillet 2025

*Alix De Sagazan*

---

**Madame Alix Le Moniès de Sagazan**

*Juan*

---

**Monsieur Juan de la Torre Rodriguez**